



Stéphane Migrenne
13 ter rue de Lyre – Fiba
27120 Pacy sur Eure
Tel : 06 80 71 57 94
Email : stephane.migrenne@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.stephanemigrenne.com>

CONTRAT
et
CONDITIONS GENERALES POUR LES PRESTATIONS DE MARIAGE
POUR LA SAISON 2012

RESERVATION

- Il vous est conseillé de réserver les services de Stéphane Migrenne suffisamment à l'avance et ce, même si vous n'avez pas le détail précis du déroulement de la cérémonie. La réservation des services de votre photographe est prise en compte quand le bon de réservation joint, a dûment été complété et signé et qu'il est accompagné d'un chèque d'acompte de 25 % du montant total de la prestation. Ce chèque d'acompte sera encaissé à la réservation et sera déduit du montant du forfait choisi.
- Si les cérémonies civile et religieuse n'ont pas lieu le même jour, un supplément pourra être demandé en fonction de l'endroit où elles doivent se dérouler. Un forfait déplacement sera également appliqué en fonction du kilométrage (cf. devis).
- Votre photographe peut vous proposer divers sites pour les photos de couple. Bien entendu vous pouvez proposer d'autres endroits. Dans ce cas, vous devrez vous charger d'obtenir l'autorisation de prise de vues (si nécessaire) et prendre à votre charge les frais d'entrée du photographe s'il y a lieu.
- Dans le cas où le mariage serait annulé ou reporté à une date à laquelle Stéphane Migrenne serait déjà pris, l'acompte versé ne serait pas remboursé.

DEROULEMENT

- Les futurs mariés établiront avec leur photographe, une semaine à l'avance au moins, le planning définitif des prises de vues. Cette revue de détails pourra se faire lors d'un rendez vous à son bureau à l'adresse suivante : FIBA – 13 Ter rue de Lyre – 27120 Pacy-sur-Eure, par email, par courrier, ou bien par téléphone. Dans ce dernier cas, une confirmation écrite du déroulement de la journée est exigée. Les futurs mariés devront tenir informé leur photographe de toute modification apportée au planning initial.
- Les futurs mariés s'engagent à accorder l'exclusivité des photos de leur mariage à Stéphane Migrenne (excepté pour les invités).
- Dans la mesure du possible, afin de faciliter le travail du photographe, il est préférable que personne ne soit présent pendant la prise des photos de couple.
- Si le responsable du culte interdit au photographe de prendre des photos, Stéphane Migrenne ne saurait être tenu pour responsable des photos manquantes.
- Afin que toutes les familles et les invités apparaissent sur les photos de groupe, votre photographe leur demandera de bien vouloir coopérer. Votre photographe ne pourra pas assurer de nouvelles prises de vue si des parents, enfants ou invités manquaient sur les photos.
- Si les mariés, parents, familles ou témoins désirent, à un moment ou à un autre, interrompre les prises de vue (couple, famille ou reportage) Stéphane Migrenne ne présentera que le nombre de photos effectuées, même s'il est inférieur à celui prévu au devis.
- Stéphane Migrenne peut venir accompagné d'un(e) assistant(e) pour l'aider dans son travail. Dans ce cas, vous en serez informés avant la cérémonie.



PRESENTATION DES PHOTOS

- Les photos prises par votre photographe seront disponibles, sous 48 H sur le site internet de Stéphane Migrenne : <http://www.stephanemigrenne.com> rubrique Albums Privés. Un identifiant et un mot de passe vous seront confiés, ainsi qu'à vos familles et vos amis, lors de la cérémonie afin que vous puissiez y accéder librement. Les photos seront consultables sur le site pendant 4 mois.
- Vous disposez de 8 jours pour choisir vos photos. Passé ce délai, Stéphane Migrenne ne peut pas vous garantir les 7 semaines de délai de livraison de votre album et autres commandes.
- Vos parents, témoins, amis pourront commander par l'intermédiaire du site internet de Stéphane Migrenne, par email ou par courrier. S'il y a lieu, les chèques devront être libellés au nom de Stéphane Migrenne.
- Stéphane Migrenne ne peut pas être tenu pour responsable des erreurs de numéro dans le choix des photos ou autre (doublon, format,...)

LES REGLEMENTS

- Le solde de la prestation devra être réglé dès que les photos auront été mises en ligne sur le site internet de Stéphane Migrenne.
- Toute commande devra être accompagnée de son règlement, faute de quoi elle ne sera pas traitée.
- Pour les commandes excédant 150 €, un paiement en trois mensualités sans frais est possible.

LA LIVRAISON

- Votre album, ainsi que les photos qui auront été commandées pourront être retirés directement au bureau de Stéphane Migrenne sur rendez-vous ou par voie postale (envoi offert selon prestation choisie)
En aucun cas Stéphane Migrenne pourra être tenu responsable de la perte des commandes.
- Votre album vous sera remis dans un délai de 7 semaines à compter du jour où vous aurez confirmé votre choix de photos à Stéphane Migrenne. Des retards de livraison sont possibles en haute saison (mariage entre juin et septembre)
- Les photos, DVD et album ne vous seront livrés qu'à réception de la totalité du solde de la prestation ou de la commande.
- Les photos pour les cartes de remerciement seront disponibles dans un délai de 6 à 8 jours suivant votre choix.

PROPRIETE DES DVD

- Les DVD ou images sont la propriété exclusive de Stéphane Migrenne (sauf devis spéciaux)
- Le plus grand soin est apporté aux travaux qui lui sont confiés cependant la conservation des supports cités est effectuée sans garantie. La responsabilité de Stéphane Migrenne ne saurait être engagée par suite d'accident au développement et tirage en machine, de perte pouvant survenir durant l'exécution des travaux, le stockage des supports, incendie, cambriolage, inondation.
- Toute recommandation reçue sans son règlement ne sera prise en compte



RECLAMATIONS

- Seul Stéphane Migrenne, responsable de la société **MS Photographe**, est habilité à prendre des décisions , en cas de réclamation, nos seuls interlocuteurs seront les signataires du présent contrat.
- Toute réclamation concernant les commandes des invités ou des parents est à signaler dans un délai d'une semaine à partir du jour de livraison. Au-delà, aucun recours ne sera possible.

Vous disposez de 7 jours de réflexion pour annuler, si vous le souhaitez, ce présent contrat. Passé ce délai, la réservation sera définitive et votre acompte ne vous sera pas remboursé

Date de la cérémonie :

Prestation choisie :

Montant de la prestation :

Montant de l'acompte.....

Versé par :

Fait A Pacy-sur-Eure,

le

Mademoiselle..... et Monsieur.....attestent avoir pris
connaissance des conditions générales "prestation de mariage"

Signature(s) précédées des mentions manuscrites "Lu et approuvé " et "Bon pour accord "

Mademoiselle

Monsieur

Stéphane Migrenne